

Communiqué de presse, du 10 juin 2026

Sécurisation de la traversée de la RN31 : un aménagement majeur pour la voie verte Soissons/Montigny-Lengrain



Dans le cadre de l'aménagement du tronçon Retz-en-Valois (reliant Soissons/Montigny-Lengrain), de la Véloroute de l'Aisne n°378, GrandSoissons Agglomération et la Communauté de Communes Retz-en-Valois engagent conjointement les travaux de sécurisation de la traversée de la RN31. Il s'agit d'une étape essentielle pour renforcer la continuité et la sécurité de la voie verte sur ce secteur.

Cet aménagement s'inscrit dans une démarche partagée de développement des mobilités douces à l'échelle des territoires, en lien avec le schéma directeur cyclable. L'objectif est de permettre aux piétons et aux cyclistes de traverser cet axe routier en toute sécurité.

Les travaux débuteront à partir du **15 juin 2026**, pour une durée prévisionnelle de **10 semaines**, avec une mise en service attendue dans le courant de l'été.

Pendant toute cette période, la circulation sur la RN31 s'effectuera en alternance de jour comme de nuit, la semaine et le weekend.

Un aménagement pensé pour la sécurité des usagers

Le projet prévoit la création d'un dispositif de traversée sécurisé, reposant sur :

- une **chicane de la voie verte**, permettant de ralentir naturellement les flux cyclistes et piétons avant le franchissement ;
- des **aménagements visuels sur la RN31**, notamment des enduits colorés destinés à renforcer la visibilité de la traversée et à inciter les automobilistes à adapter leur vitesse.

L'objectif est clair : garantir une traversée plus lisible, plus sécurisée et adaptée à l'augmentation de la fréquentation de la voie verte.

Un investissement partagé au service du territoire

D'un montant total de **900 000 euros**, cette opération est financée à parts égales par GrandSoissons Agglomération et la Communauté de Communes Retz-en-Valois, un investissement soutenu par l'État (DETR) et le département de l'Aisne.

Elle illustre la volonté des deux intercommunalités de construire ensemble un réseau cyclable cohérent, continu et sécurisé, à l'échelle du bassin de vie.

Une étape décisive pour le développement du cyclotourisme et les déplacements du quotidien

La sécurisation de la traversée de la RN31 marque une avancée majeure dans le développement de la voie verte, véritable axe structurant reliant plusieurs communes du PETR Soissonnais Valois¹.

À la fois itinéraire du quotidien, support de loisirs et chemin de mémoire, cette voie verte poursuit aujourd'hui sa montée en puissance. En parallèle, GrandSoissons Agglomération conduit actuellement d'importants travaux de modernisation sur la traversée intra-muros de Soissons et aménage son raccordement direct à la gare et au pôle d'échange multimodal.

Cette dynamique répond à un double objectif : faciliter les déplacements du quotidien et accompagner le développement du cyclotourisme.

¹ Le **pôle d'équilibre territorial et rural du Soissonnais Valois** est composé de GrandSoissons Agglomération, et des Communautés de Communes Retz-en-Valois, du canton d'Oulchy-le-Château et du Val de l'Aisne.

À terme, le projet s'inscrit d'ailleurs dans une vision plus large, avec

- l'étude d'une extension vers l'est afin de connecter la voie verte aux autres itinéraires cyclables du Soissonnais-Valois, notamment en direction du Val de l'Aisne
- La liaison progressive du territoire aux grands itinéraires structurants, notamment en direction de Compiègne et de la véloroute européenne Scandibérique

Ce projet traduit une ambition partagée par les collectivités du PETR : développer les mobilités douces, améliorer le cadre de vie et renforcer durablement l'attractivité du territoire Soissonnais-Valois.

CONTACTS PRESSE

Communauté de Communes Retz-en-Valois

Marlène ROLLET

Responsable communication

03 23 96 60 17 - 06 86 93 26 89

m.rollet@retzenvalois.fr

GrandSoissons Agglomération

David GLATIGNY

Directeur de la communication

03 23 59 90 04 – 06 82 71 15 94

d.glatigny@ville-soissons.com